

Réf: Dossier N° 073678

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE «NAGIO »

Siège social Abidjan, Anyama, Village Ebimpé non loin du terminus du bus, Lot 793, Ilot 107

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAGIO »

Objet : Architecture d'intérieur, décoration, construction, immobilier, énergie et prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; La prise en location gérance de tous fonds de commerce; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, Village Ebimpé non loin du terminus du bus, Lot 793, Ilot 107

Dirigeant(s) : M N'CHO FRANCK FLAVIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00614 du 04/02/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04112/GTCA/RC/2022 du 04/02/2022

